

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

HALLES-BEAUBOURG-MONTORGUEIL

Réunion du 13 avril 2026

Présent.es : Françoise BAGOT, Laurent BLIN, Mireille BLONDET, Roselyne CHEVALIER, Hélène D'ALANÇON, Christian DE BROSES, Ismaila DIALLO, Emmanuel DUPRAT (ADRAQH), Stéphane GARNIER, Abel GUGGENHEIM, Bertrand HELLION, Ida HOUNKPATIN, Julien ISENMANN, Christophe JUNIEN, Yoneko KIKUCHI, Laetitia MARECHAL, Nadia MSAOUBI, Marie-Ange SCHILTZ, Céline STEENKESTE, Corinne TRESCA (Pour Une Ville Souhaitable), Mamitiana VANACORE, Greg WOLF.

Auditeurs libres : Maria AHEDO, Catherine RECANATI, Bruno SALLERAS.

Excusé.e.s : Pierre GENIN,

Mairie : Franck GUILLORY, Adjoint au Maire de Paris Centre, chargé des quartiers, de la participation citoyenne et de la propreté, Référent du quartier Halles-Beaubourg-Montorgueil.

En introduction de la réunion, la coprésidente propose un tour de table afin que chacun puisse se présenter afin d'accueillir les nouveaux participants.

Budget

1. Punchingball pour l'école Etienne Marcel :
538.8€ voté en budget investissement lors d'une précédente plénière. Il n'y a pas d'autre marché prévu par la ville, il peut donc être procédé à l'achat avec le prestataire proposé par l'école au prix prévu.
2. Pose de panneaux interdisant l'accrochage de vélos et de dépôts divers place Goldoni afin de préserver le passage piétons / PMR / poussette ; il n'y a toujours pas de devis proposé par les services, une relance sera faite lors d'une réunion très proche – un habitant indique que ce type de panneau pourra être intéressant aussi pour le passage Molière qui devient aussi un point d'ancrage.
3. Achat de plantes pour les permis de végétaliser du Conseil de quartier.
Une enveloppe de 200€ est votée sur le budget de fonctionnement.
4. Participation aux centres de l'été (mutualisation de moyens avec La Clairière, Cerise, et les centres d'animation pour organiser des sorties et activités pour les adolescents cet été).
Contribution de 1000€ votée en budget de fonctionnement.
5. Festival SAM (Sentier Arts et Métiers) participation à la 4e édition prévue pour le samedi 6 juin 2026 12h-18h avec repas partagé, animations, tournoi de pétanque, stands divers (jeu de l'oie de la police municipale, association Addictions France), batucada, au square Chautemps avec la régie de quartier et la gaité lyrique. Budget total prévisionnel de 1500€.
Contribution de 600€ votée en budget de fonctionnement.
6. Plaques sur jardinières le projet déjà voté suit son cours, la pose est prévue par la Régie de Quartier
7. Éventuels projets d'investissement : réflexion en cours pour aménagement de certaines « petites places » comme la pointe Tiquetonne ; il n'y a pas d'information sur le coût d'un banc type Davioud car il dépend du lieu d'implantation et du sous-

sol. Redéploiement éventuel de mobiliers urbains accumulés à d'autres endroits à étudier.

Intervention de l'élu référent

Franck GUILLORY, Adjoint au Maire de Paris Centre en charge des quartiers, de la participation citoyenne et de la propreté, âgé de 53 ans, est journaliste et habite le Sentier. Il considère le quartier comme une strate d'hyper proximité, avec les Conseils de quartiers et les associations locales. Il préfère la notion de « participation citoyenne » plutôt que de « démocratie participative ou locale » car elle amène plus de concret en valorisant l'expertise d'usage.

Fête de la musique

Franck GUILLORY reconnaît que la fête de la musique 2025 a pu être vécu comme un traumatisme sur plusieurs jours. Une réunion de lancement a lieu en mairie le 14/04/26 pour s'assurer de la présence des effectifs de propreté dès le lundi matin et débiter une réflexion sur la gestion des déchets auprès des commerçants. Une commission va se réunir pour attribuer les autorisations dont les critères et la nature seront connus prochainement. Il est question d'autorisations pour les pompes à bières et DJ set sur la voie publique. Un appel à mobilisation des citoyens volontaires est également envisagé.

Au-delà du sujet propreté qui est très important, plusieurs habitants rappellent qu'il n'y a plus ni fête ni musique dans le concept actuel depuis plusieurs années et que le Conseil de quartier a déjà envoyé un appel à l'aide dès 2025 avec un certain nombre de demandes : limiter la publicité, interdire la musique amplifiée et la vente d'alcool en extérieur comme à Lille, Nantes ou pour d'autres villes, fermer la station des Halles comme cela est fait régulièrement aux Champs Élysées ou même aux Halles pour d'autres événements. Ces points ont été votés en plénière le 22 septembre 2025 et ont fait l'objet d'un courrier envoyé au nom du Conseil de quartier le 7 octobre 2025. Ce courrier n'a à ce jour pas reçu de réponse. Il est disponible avec le texte voté avec le lien ci-dessous :

<https://docs.google.com/document/d/1uNGcr1M0rysQZfgWGXGElwxwsKi8wzSp/edit?usp=sharing&oid=111401090521958522461&rtpof=true&sd=true>

Lors de la prochaine plénière, l'élu référent reviendra avec davantage d'informations.

Il a été aussi rappelé que la fête de la musique a été le summum d'un ensemble de sujets similaires de « fêtes » et animations commerciales amenant des débordements sur le quartier (inaugurations ou concerts qui tournent mal, attroupements divers, etc).

Carte interactive des « points noirs irritants »

Que ce soient des « points gris » ou « points noirs », sur les thèmes poubelles, voirie, mobilités, vélos, pointe Tiquetonne, place Goldoni, rue de Palestro, sauvettes, un travail d'identification est en cours par la municipalité.

Il est envisagé de mettre en place une méthode pour les résoudre, par exemple en traitant certains points en utilisant le mobilier urbain mais aussi par les sanctions des auteurs.

Les membres du Conseil de quartier sont prêts à partager sous la forme adaptée (DMR, ou autre – mode de travail à définir) le recensement des points gris ou noirs selon leur usage et expérience.

Des actions sont également prévues envers certains commerçants ou certaines copropriétés.

Prochaines réunions plénières

Les prochaines réunions plénières du Conseil de quartier se tiendront aux dates suivantes :

- 19 mai
- 17 juin
- 29 septembre
- 19 novembre

- 15 décembre

Question pour la prochaine séance

- Quelles mesures sont prévues pour gérer et contenir le déroulement, les débordements de la fête de la Musique ? Notamment des arrêtés préfectoraux ou municipaux sont-ils pris pour le quartier afin d'interdire la vente d'alcool et musique amplifiée sur la voie publique ?

Liens utiles :

- Retrouver les précédents comptes rendus sur le site de la Mairie : <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/halles-beaubourg-montorgueil-17544>.
- Agenda des Conseils de quartiers : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.